

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2023**

Le Conseil Municipal a été convoqué mardi 3 octobre 2023  
L’affichage a été effectué mardi 3 octobre 2023.

Le mercredi 11 octobre 2023 à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire, s’est réuni à la Salle Gothique, en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Bernard LAURET, Maire.**

**Étaient présents :**

Mme Joëlle MANUEL, M. Joël APPOLLOT, Mme Florence VARAILHON DE LA FILOLIE, M. Emmanuel RAMOS-CAMPOS, M. Philippe MERIAS (Adjoint), Mme Emmanuelle MOULIERAC, Mme Bérénice CHABUT, Mme Murielle DESPAGNE, Mme Marie-Stéphanie VALAYE, Mme Véronique BOURRIGAUD, Mme Angélique DA COSTA, Mme Line MARCHAND, M. Jean-Pierre GRIMAL, M. Éric CAZAUMAJOU. M. Quentin CHEVALIER. M. Baudoin FOURNIER. M. Alain VAUTHIER. M. Daniel DUPONTEIL.

Mme Joëlle MANUEL a été élue secrétaire de séance.

Étant donné que 19 membres sont en exercice, 19 membres sont présents, le quorum est atteint.

<b>Numéro des délibérations</b>	<b>Intitulé des délibérations</b>	<b>Décision de l’Assemblée Délibérante</b>
2023/30	Adoption de l’adressage des noms de voies et rues	Adoptée à la majorité des membres présents
2023/31	Demande de subvention pour la fête des vendanges	Adoptée à la majorité des membres présents
2023/32	Demande de classement de la ville de Saint-Emilion en commune touristique	Adoptée à l’unanimité
2023/33	Prolongation de la convention pour la réalisation de travaux d’entretien des espaces verts au niveau du bassin de rétention de Rious Taillas par le S.Y.ER.	Adoptée à l’unanimité

2023/34	Demande d'adhésion de la commune de Cursan au syndicat E.P.R.C.F.33	Adoptée à l'unanimité
2023/35	Conventionnement entre les organismes sociaux et le maire dans le cadre de la prévention de l'évitement scolaire.	Adopté à l'unanimité

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.*

Fait à Saint-Emilion, le 16 octobre 2023

Le Maire,

La secrétaire de séance,

  
  
Bernard LAURET

  
Joëlle MANUEL